

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS : L'UE AGIT

Le 7 novembre, la Commission européenne a adopté une nouvelle stratégie pour atténuer l'exposition aux perturbateurs endocriniens.

Les préoccupations relatives à ces substances chimiques, identifiées dans les **pesticides**, les **biocides** et les **produits du quotidien**, et pouvant altérer le **système hormonal**, ne cessent de croître depuis les années 1990.

CADRE LÉGISLATIF

Le cadre législatif mis en place dans ce domaine remonte à 1999 avec la définition d'une première stratégie, pour l'**environnement** et la **santé**, prise en compte lors de chaque **révision législative**. L'ensemble des actions de l'UE à court terme (recherche et coopération internationale), à moyen terme (méthodes de test) et les étapes (réglementaires) à long terme, a eu pour objectif de **minimiser l'exposition** à ces **substances toxiques**. Le Parlement et le Conseil européen ont adopté un **7^e programme d'action pour l'environnement** (PAE) pour une **harmonisation des critères**. D'autres dispositions réglementaires ont été présentées avec le règlement **REACH** sur les substances chimiques en général, les **dispositifs médicaux** et l'**eau**. Cependant, les mesures légales concernant les **produits cosmétiques**, les matériaux en contact avec les denrées alimentaires, les jouets et la **protection des travailleurs** sur le lieu de travail, ont été validées au cas par cas. Par ailleurs, les ONG ont jugé que la charge de la preuve était assez élevée dans les critères pour arriver à démontrer qu'une substance constitue un perturbateur endocrinien.

NOUVEAUX ENGAGEMENTS

En tenant compte du fait que la **réglementation** de l'UE est centrée sur certains critères relatifs à une spécificité de produits, la Commission européenne a décidé de revoir sa stratégie sur le **long terme**. À la publication de la Commission du 7 juin sur les éléments se rapportant aux produits biocides ont été ajoutés ceux en rapport avec les produits **phytopharmaceutiques**, applicables depuis le 10 novembre. La Commission s'engage notamment à réduire le plus possible l'exposition aux perturbateurs endocriniens, en particulier lors de la **grossesse** ou de la **puberté**. Pour cela, elle va mener une évaluation globale de la législation adaptée à ces substances chimiques en dressant un **bilan de qualité** en termes de **santé** et d'**environnement**. Elle s'engage également à **favoriser la recherche**, les effets des perturbateurs endocriniens étant encore mal identifiés, pour permettre d'instaurer des mesures en **cosmétique** et dans le **secteur alimentaire**. Enfin, elle va organiser un **forum annuel** sur cette thématique, réunissant experts et parties prenantes. Cette stratégie, très attendue, fait débat, jugée parfois insuffisante au regard du danger potentiel de ces substances.



© Seaq 68

- 2 CARTE BLANCHE
Sophie Boutigny Jurquet, Aquatonale Group
- 3 STRATÉGIE
Rivadis à la conquête de la Chine
Les Thermes de Lons-le-Saunier se rénovent
- 5 TOURISME
Le marché locatif en résidence secondaire
- 6 SANTÉ & RECHERCHE
Améliorer les pratiques en gonarthrose
Régénération cardiaque du poisson tétra
- 8 JURIDIQUE
L'activité thermique en Occitanie
- 11 INNOVATION
Un capteur contre les UV
- 12 PANORAMA
Europe
Amérique
Asie
Afrique



SOPHIE BOUTIGNY JURQUET

Responsable projets
Aquatonale Group

THALASPA, UN OCÉAN DE BIEN ÊTRE

L'univers marin nous passionne, ces richesses nous surprennent, nous consacrons notre expertise à l'élaboration de formules efficaces qui nous valent la confiance des professionnels des thalassothérapies, centres thermaux. Nous sommes spécialisés dans le développement, la formulation, la fabrication et le conditionnement de produits cosmétiques. Mon père, Pierre Boutigny, fondateur d'Aquatonale Group, a toujours misé sur l'innovation, la qualité et la satisfaction client.

Depuis 28 ans, nous exportons notre savoir-faire dans 50 pays en marques propres et à façon.

3 pôles d'activités animent notre équipe : la distribution de nos différentes marques, la sous-traitance avec l'accompagnement personnalisé et la distribution de ressources naturelles : l'argile marine, les algues, et la valorisation des coquilles d'huîtres.

Cette démarche s'inscrit dans une logique écoresponsable. Récoltées manuellement par des associations, ces coquilles d'huîtres échouées sur les plages du littoral breton lors des grandes marées sont

lavées et micronisées afin d'obtenir une poudre exfoliante très riche en calcium.

Nous exploitons aussi un gisement d'argile marine situé à Moutiers-en-Retz, en Bretagne Sud, dans une zone classée Natura 2000. Formée depuis des millénaires, particulièrement concentrée en sels minéraux et oligoéléments, elle constitue une ressource minérale par excellence.

Grâce à notre partenariat avec la société Argicur, experte et fournisseur incontournable en argile terrestre, nous avons assemblé nos argiles ! Une première collaboration prometteuse... qui séduit par la complémentarité de sa composition.

Notre marque Thalaspas propose une gamme complète de produits corporels pour les professionnels des thalassothérapies et des centres thermaux. Dorine Pagot, responsable de notre laboratoire, a formulé des soins très concentrés en actifs naturels, reminéralisants et revitalisants, qui sont de véritables concentrés d'efficacité.

Rendez-vous au salon des Thermalies à Paris où nous présenterons la gamme Vente à nos futurs partenaires, notre expertise et notre savoir-faire.

STRATÉGIE

RIVADIS À LA CONQUÊTE DE LA CHINE

Le laboratoire Rivadis valorise le savoir-faire français de ses marques d'hygiène et de soins Rivadouce et Milton pour mieux s'exporter sur le marché chinois.



Implanté à Louzy (79), Rivadis formule ses produits et commercialise un portefeuille de marques pour l'univers médical et hospitalier à destination de la famille. Selon son président, **Christian Lainé**, les 3 axes stratégiques du groupe sont de renforcer le **modèle de vente directe**, de se développer en **pharmacie**, notamment au niveau de la gamme bébé, et de consolider son développement à l'international.

NAISSANCES ET PRÉOCCUPATIONS SANITAIRES

Concernant sa marque Rivadouce, la stratégie de développement du laboratoire consiste à cibler les pays à forte natalité. Pour sa marque Milton, il s'agit de viser ceux où les préoccupations sanitaires sont importantes. Avec **17,23 millions de naissances** par an, la Chine a une culture de l'**enfant unique** encore marquée où l'attention portée au bébé est primordiale. D'autre part, ce pays, qui traverse des scandales sanitaires, est à la recherche de marques internationales axées notamment sur la **naturalité** des produits. Depuis

juillet, Rivadis a obtenu les **licences d'exploitation** permettant de renforcer sa croissance sur le continent.

DISTRIBUTION EN CHINE

La vente sur ce marché s'établit de deux façons : **online** et **offline**. La première constitue une tendance majeure avec la création de boutiques virtuelles via des plateformes. Pour Rivadis, « c'est encore du 50/50 », affirme Christian Lainé, et pour Milton, cela fonctionne via des **cross-borders** c'est-à-dire le fait de vendre à des clients étrangers en site e-commerce en étant présent sur une marketplace étrangère. La distribution en offline s'opère principalement dans des **drugstores** de petites villes. Les grandes métropoles seront ciblées dans un deuxième temps. Milton, installée en Chine depuis un an, ainsi que Rivadouce, représentent un **CA de 300 000 euros** en 2018 dans ce pays.

AUTRES MARCHÉS

Avec un CA avoisinant **60 M€**, Rivadis continue de mener une stratégie d'exportation vers des pays qui ont les mêmes préoccupations. Il vise un développement en Afrique, en particulier au **Nigeria** et au **Kenya** où une première commercialisation a été initiée. Une expansion est aussi à l'étude pour le Moyen-Orient, avec le **Liban**, la **Syrie**, l'**Irak** et la **Jordanie**. Sur le continent asiatique, **Singapour**, la **Thaïlande** et la **Malaisie** sont également considérées.

À RETENIR

La Chine intéresse Rivadis par sa forte natalité, l'attention portée à l'enfant et son contexte sanitaire.

CARNET



Umberto Solimene a été reconduit à l'unanimité à la **présidence de la FEMTEC** pour **2019-2022** par l'assemblée générale de la fédération, lors de son 71^e congrès. Professeur de thérapie médicale et

de médecine thermique à l'université de Milan, il occupe aussi d'autres fonctions, dont celles de **directeur** du **Centre collaborateur de l'OMS** pour la médecine traditionnelle et complémentaire et de **président** de l'association européenne **AEMB**.



Le 23 octobre, **Corinne Menegaux** a été nommée nouvelle **directrice générale de l'Office du tourisme et des congrès de Paris**. Diplômée de l'ESSEC Business School, elle a bâti sa carrière dans

le secteur des salons professionnels et grand public. Depuis 2009, elle était directrice de pôle chez **Reed Expositions France**, chargée entre autres des secteurs de l'hôtellerie-restauration avec **Equip'Hotel** et des salons grand public avec la **FIAC**, **Paris Photo**, **Livre Paris** ou **Comic Con**.



Depuis le 2 juillet, **Sébastien Cornu** a succédé à **Déborah Reichert** en tant que **directeur de l'Office du tourisme de Luxeuil-les-Bains Vosges du Sud** (70). Titulaire d'un DESS en aménagement/

développement des territoires à l'École polytechnique de Tours (37), il a pris successivement plusieurs directions d'offices de tourisme dans la Vanoise (73), la Saône-et-Loire (71) et, plus récemment, à Belfort (90).

JE M'ABONNE



Service abonnement

39 avenue de la Marne - 64200 BIARRITZ
Tél. : 05 59 24 73 60
Fax : 09 83 24 73 60
abonnement@palindrome-edition.fr
www.aquae-officiel.fr

Nom, prénom :
Qualité / Entreprise :
Adresse :
Code postal : Ville :
E-mail :

- 1 an / 22 numéros + espace abonnés (accès illimité aux archives, espace documentaire) 360 €
 - 2 ans / 44 numéros + espace abonnés 690 €
- Abonnements multiples et écoles : nous consulter

Paiement par :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Palindrome Édition
- Mandat administratif
- Je désire recevoir une facture administrative

Date :/...../.....

Cachet et signature

Publié un mardi sur deux
N° 140 du 11 décembre 2018

Éditeur : PALINDROME ÉDITION
aquae@palindrome-edition.fr

Directeur de la publication : Marie MORANI

Conseiller éditorial : Jean-Michel AUDINEAU
Directeur marketing éditorial : Michel BONTEMPS

Rédacteur : Anne-Laure ROYER
Relecture : Sophie LOUBIER

Maquette : Palindrome Édition

Abonnements & Annonces
abonnement@palindrome-edition.fr
Imprimé en France par DUPLI-PRINT
2 rue Descartes, 95330 DOMONT

Dépôt légal à parution

Commission paritaire : 0423 T 91568 / ISSN : 2262-5623

Toute reproduction même partielle est strictement interdite et donne lieu à des sanctions pénales conformément au Code de la propriété intellectuelle.

L'ENTRETIEN

L'OFFRE SPA EN GRAND EST

Nicolas DECKER

Président de l'association Spa in Alsace

1 Quels sont les objectifs de Spa in Alsace ?

L'association a pour but de fédérer la communication et de représenter nos membres et notre activité au travers des institutionnels. Le terme de *spa* est encore un peu galvaudé. Nous avons voulu être un gage de qualité, pour distinguer les établissements de la région qui sont véritablement des spas, au sens expérientiel du terme, où le client va pouvoir passer la journée.

2 Comment qualifiez-vous l'offre spa Grand Est ?

L'offre spa dans la région reste dense. Cela s'explique par sa proximité avec l'Allemagne, la Forêt-Noire, voire l'Autriche. Nous avons donc cherché à mettre notre offre à niveau. Nous ne rattrapons pas 20 ans en 4 ou 5 ans mais nous avons bien avancé. Cela passe par de gros investissements privés d'hôtels familiaux avec des spas dépassant les 2 000 m² comme le Relais & Châteaux La Cheneaudière et l'Hostellerie des Châteaux.

3 Quelles sont les initiatives à mettre en avant ?

Le statut du spa doit être clarifié au niveau national car il manque un encadrement juridique. Nous pourrions imaginer une classification, comme l'Allemagne qui a mis en place les *Wellness Stars* avec des spas de 2 à 5 étoiles. C'est un centre de profit qui doit se gérer comme un pôle. Bien que nous soyons bien accompagnés et soutenus par le Grand Est, je souhaite, outre notre site spainalsace.fr, davantage de communication autour de l'offre spa qui constitue un élément différenciant pour la région.

L'intégralité de l'entretien sur aquae-officiel.fr

LE MARCHÉ LOCATIF EN RÉSIDENCE SECONDAIRE

La France connaît une professionnalisation du secteur des résidences secondaires, poussée par de nouveaux acteurs venant apporter des alternatives aux hébergements traditionnels.

BAISSE DU PARC HÔTELIER EN STATION THERMALE

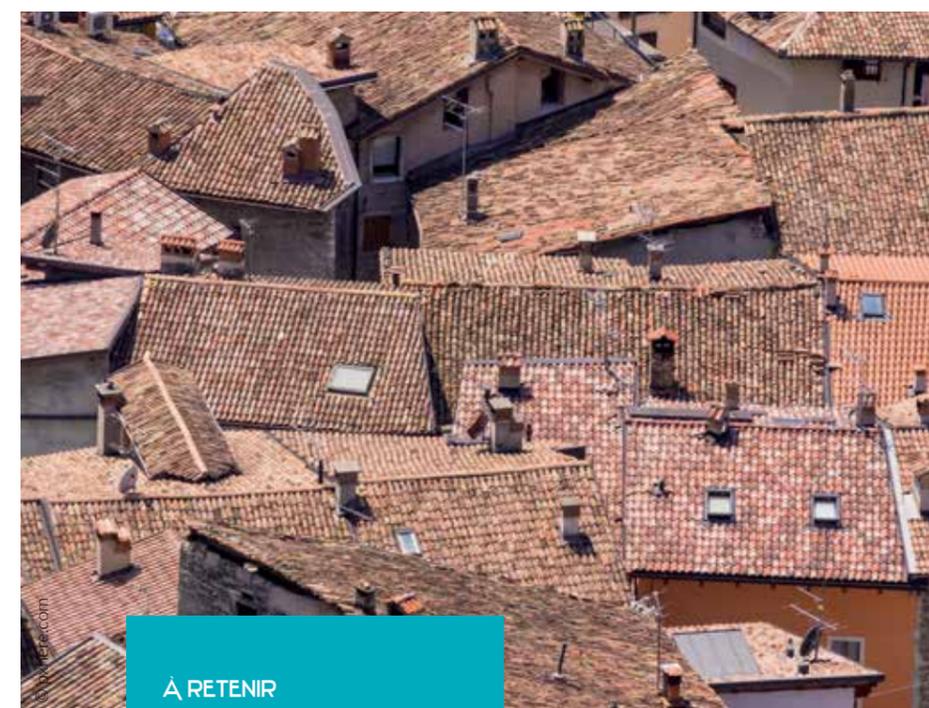
Dès 2011, la **Fédération Thermale et Climatique Française** avait mis en avant la **diminution du parc hôtelier** dans les stations. Ce déclin a commencé dès les années cinquante, avec une baisse des hébergements les plus étoilés, jusqu'à aujourd'hui, où des établissements plus accessibles ont été touchés. À titre d'exemple, entre 2000 et 2010, ce sont plus de **24% de lits** qui ont été perdus. Pour compenser ce manque, les exploitants thermaux ont construit une **offre de logement locatif intégrée**, les **résidences de tourisme**, et un **marché locatif de meublés** s'est créé.

Dès 2011, ces deux types d'hébergement représentaient plus de **50% de lits** dans les stations thermales. Néanmoins, les résidences de tourisme sont parfois mal adaptées aux **comportements des curistes** actuels (séjours courts, cycliques) et sont faiblement présentes dans les stations thermales. Une adéquation entre les besoins en hébergement et l'offre se fait sentir.

LOCATIONS DE VACANCES, UNE RÉPONSE AUX BESOINS

En 10 ans, le marché de la **location de vacances de résidence secondaire** a évolué. Il s'est d'abord structuré avec l'arrivée de nouvelles sociétés comme **HomeAway**, **d'Abritel**, ou **Booking**, permettant aux propriétaires de louer facilement leur bien. Il s'est ensuite densifié avec la construction d'une offre d'hébergement plus large sur l'ensemble des territoires ayant une **demande forte**.

Enfin, il se professionnalise avec l'apparition d'acteurs comme **Homerez** qui permet aux propriétaires de mieux louer et gérer leur bien. Cette nouvelle offre vient se substituer peu à peu aux locations traditionnelles et va pouvoir **améliorer le parc locatif** que ce soit en termes de **volume**, **nombre de lits**, ou de **diversification de la clientèle**, attirant de nouveaux profils de touristes. La startup parisienne illustre la croissance de ce type d'hébergement. Le 26 novembre, elle a annoncé une **levée de fonds de 6 M€** afin d'accélérer le développement du service dédié à la location de résidences secondaires pour les propriétaires indépendants.



À RETENIR

Cette nouvelle forme d'hébergement représente un des principaux leviers de croissance des stations thermales.

LES THERMES DE LONS-LE-SAUNIER SE RÉNOVENT

Depuis fin novembre, les thermes de Lons-le-Saunier (39), gérés par le groupe français Valvital, ont fermé pour entreprendre des travaux pendant 15 mois.



DÉTAILS DES OPÉRATIONS

Annoncé lors du conseil municipal du 25 septembre, le budget des travaux s'élève à **1 925 000 €**. Il concerne l'aménagement du **bassin de phlébologie** (250 000 €) qui inclut le traitement de l'eau et les animations (69 655 €). L'autre partie des travaux consiste en la **réhabilitation** d'un bâtiment ancien (1 675 000 €) comprenant, entre autres, une refonte des systèmes de ventilation, du chauffage, de la climatisation, de la plomberie et des sanitaires.

Dans une attestation publiée le 2 octobre, le maire de la commune, **Jacques Péliissard**, explique que « *ce bâtiment ancien présente d'importantes dégradations intérieures liées à des phénomènes d'infiltrations d'eaux salées, des besoins de mise aux normes d'accessibilité et de mise aux normes des installations électriques et de sécurité incendie.* »

FINANCEMENTS ET IMPACT POUR LA VILLE

Le **financement** des travaux a pu avoir lieu grâce à des dotations de l'État via le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (62 000 €), la Dotation de soutien à l'investissement local (466 600 €), des aides régionales (200 000 €), la DRAC (64 500 €) et le Département via la Dotation de solidarité territoriale (288 200 €). L'investissement le plus important concerne la commune (**843 700 €**), représentant **43,8 %** de la totalité du budget des travaux.

Les employés des thermes, au **chômage technique**, éviteront toute perte de rémunération. Le choix du maire est assumé, car, selon lui, après une **baisse attendue de l'activité touristique**, comme tout travaux entraînant une fermeture d'établissement, la fréquentation reprendra dès l'ouverture.

OFFRES

CURES FLEXIBLES À DAX

Les **Thermes de Dax** (40) souhaitent proposer davantage de flexibilité et de services à leurs curistes et accompagnants en lançant des **cures du soir** pour combiner cure thermale et activité professionnelle, un **forfait accompagnant** avec des formules de découverte des soins thermaux, ainsi que des **séjours de 3 et 6 jours** autour d'activités bien-être. Des **ateliers diététiques** et **santé** sont également disponibles.

FORFAIT SOMMEIL À QUIBERON

Thalassa sea & spa Quiberon (56) lance des programmes autour du **lâcher-prise** avec un forfait **Vague de sommeil** 4 à 6 jours incluant, entre autres, des séances de **respirologie** et de **microsieste**, des modelages, une sortie marche, ainsi que des mini forfaits de 1 à 3 jours : **Mer & équilibre** avec, notamment, une séance équilibre et relaxation en petit groupe, et **Sea & Men** avec soin du dos et modelage énergétique.

EN BREF

DE NOUVEAUX SITES WEB

Les sites web de la **Chaîne thermale du Soleil**, de **Valvital** et d'**Eurothermes** se renouvellent. Les fonctionnalités portent sur une **navigation plus fluide**, une **réservation simplifiée** pour le client, ainsi qu'une optimisation et une **personnalisation du service** avec un **choix des options**, comme l'horaire d'entrée en soins et le dépôt direct des arres.

LES SOURCES DE CAUDALIE SE DÉVELOPPENT

En mars dernier, les propriétaires du **Château du Breuil**, à **Cheverny** (41), ont vendu leur bien à l'entreprise bordelaise **les Sources de Caudalie**. Un plan de développement de l'établissement devrait suivre à l'horizon 2020. Cette acquisition entre dans la stratégie de croissance du groupe, qui souhaite faire grandir la marque en créant une collection d'**hôtels vignobles**. À l'avenir, il cible des sites en Bourgogne, Champagne, Alsace ou Provence.

RÉOUVERTURE DU CHÂTEAU SAINT-JEAN

Jean Claude Delion, directeur du groupe du même nom, a annoncé la réouverture du **Château Saint-Jean**, à **Montluçon** (03), en avril prochain. La remise à neuf de cet établissement pour en faire un **hôtel spa de luxe** doté d'un **restaurant gastronomique** fait suite à son rachat en septembre 2016. Au total, 3 000 m² de bâtiments sont concernés. Le restaurant, situé dans la chapelle, sera conduit par le chef Olivier Vallade. Il vise l'obtention de 2 étoiles au **Guide Michelin**.

EN BREF

DÉCELER L'ALZHEIMER GRÂCE À L'IA

Une étude menée à l'université de Californie et publiée le 6 novembre dans la revue scientifique américaine *Radiology* montre que l'**intelligence artificielle** peut permettre de détecter précocement la **maladie d'Alzheimer six ans avant un diagnostic**. Les médecins ont utilisé la méthode appelée **algorithme d'apprentissage profond** pour identifier les **modifications du métabolisme** difficilement détectables. Ce procédé a fait apparaître des modèles d'analyse du cerveau basés sur des images fonctionnelles nommées **TEP-FDG** et provenant de 1 002 patients. Le **taux de diagnostic** s'est avéré précis à **100 %** sur 40 patients testés par l'IA. Les premiers résultats assurent une meilleure efficacité des traitements dès les premiers symptômes de la maladie.

APPROCHE ENZYMATIQUE ET TABAGISME

Une étude publiée le 17 octobre dans la revue *Science Advances* et effectuée par le centre de recherche californien **Scripps Research Institute** présente l'efficacité d'une nouvelle approche dans le **sevrage** du **tabagisme** grâce à une **enzyme** appelée **NicA2-J1**, qui capture la nicotine circulant dans le sang et la dégrade avant qu'elle n'atteigne le cerveau. Les chercheurs ont administré cette enzyme, extraite de la bactérie ***Pseudomonas putida*** vivant sur les **feuilles de tabac**, à des rats qui avaient développé une dépendance à la nicotine. Les résultats montrent que les rats traités ont réagi avec une sensibilité normale à la douleur lors du sevrage. Ce traitement engendre donc une suppression des **symptômes**, une baisse de l'addiction et prévient les **rechutes**.

RÉGÉNÉRATION CARDIAQUE DU POISSON TÉTRA

Certains poissons d'eau douce parviennent à soigner leur cœur après un accident. Des chercheurs ont découvert le gène permettant cette régénération.

PRÉSENTATION

Une étude britannique intitulée **Heart Regeneration in the Mexican Cavefish**, parue le 20 novembre dans le journal *Cell Reports*, s'est intéressée aux gènes d'une espèce de poissons située en Amérique centrale et à son impact sur la régénération des tissus cardiaques. Elle vient compléter des recherches d'ADN faites auparavant sur des souris dans le cas de **cardiomyopathie dilatée**.

MÉTHODOLOGIE

Une comparaison des deux sous-espèces du **poisson tétra *Astyanax mexicanus***, après un problème cardiaque, a été établie par la professeure associée à l'université d'Oxford, le **Dr Mathilda Mommersteeg**, et son équipe, via un **séquençage** et une **analyse ARN** et en utilisant l'**examen du locus à trait quantitatif QTL**. La première espèce est colorée et vit dans les rivières, tandis que l'autre, appelée **tétra aveugle**, est cavernicole, dépourvue d'yeux et de couleurs. Ce croisement permet de comparer la réponse cicatricielle au sein d'une espèce. La méthodologie a ensuite porté sur l'observation des réactions du **poisson-zèbre**, également connu pour sa capacité de régénération cardiaque à la suite du blocage d'un gène appelé **Irrc10**.

RÉSULTATS

La première catégorie de poissons évoluant en surface est capable de remettre en état son cœur après une blessure alors que l'autre catégorie présente une **cicatrice** semblable à une **fibrose** du cœur humain. L'activité cardiaque des gènes **Irrc10** et **caveolin** a augmenté pour la première espèce. Quant au poisson-zèbre, les résultats montrent que le blocage du gène **Irrc10** entraîne une incapacité de réparation correcte des blessures cardiaques. En s'appuyant sur le QTL, les biologistes ont lié le degré de régénération des tissus cardiaques à trois loci du **génom**e indiquant que les différences dans les gènes influent sur ce processus. La plaie des poissons pratiquant la régénération cardiaque est alors recouverte par un nouveau **muscle cardiaque fonctionnel**.

CONCLUSION

D'après les chercheurs, une régénération cardiaque réussie est le résultat d'une interaction délicate entre la prolifération des **cardiomyocytes** et la **cicatrisation**. L'identification de ces deux gènes pourrait être une première étape pour soigner le cœur humain ayant subi une crise cardiaque et éviter ainsi une **transplantation cardiaque**.

À RETENIR

Le rôle de l'ADN chez certains poissons est riche d'enseignement pour mieux comprendre et agir sur le mécanisme de régénération cardiaque et la cicatrisation.



© Wikimedia

AMÉLIORER LES PRATIQUES EN GONARTHROSE

La 1^{re} édition des Journées médicales du Grand Dax s'est tenue le 23 novembre à l'hôtel le Splendid (40) autour des dernières données probantes sur l'arthrose du genou.



Organisé par le cluster **AQUI O Thermes**, avec le soutien du Grand Dax et la participation d'**AQUAE**, ce congrès annuel, qui se positionne sur les **maladies chroniques**, a réuni près de 150 professionnels de santé. Il a en particulier abordé, à l'occasion de cette édition, la gonarthrose, son examen clinique et ses différents traitements envisageables en la matière. Cette journée de **formation pluridisciplinaire** a rassemblé médecins généralistes mais aussi kinésithérapeutes, spécialistes en médecine physique et de réadaptation, rhumatologues ou encore infirmiers.

ASSOCIER THERMALISME ET MÉDECINE CONVENTIONNELLE

La prise en charge de la gonarthrose en **thermalisme** a été l'un des thèmes de cette journée. Le congrès s'est attaché à **lier les médecines conventionnelle et thermale** dans une démarche de collaboration afin, selon **Laurence Delpy**, directrice du cluster, « que les praticiens découvrent la **médecine thermale** et qu'ils deviennent

prescripteurs ou même médecins thermaux en faisant une VAE ». L'efficacité des cures thermales, notamment sur la **diminution médicamenteuse**, comme en attestent les travaux de l'**AFRETh**, est une composante essentielle du traitement.

LES GRANDS AXES

Cette journée a mis en avant la formation des professionnels à l'**éducation thérapeutique du patient (ETP)**, le rôle du médecin dans le parcours de soins, avec une **personnalisation** de l'approche, l'efficacité de la **crénothérapie**, la place de l'imagerie dans l'évaluation de cette maladie, la physiopathologie de l'arthrose, la chirurgie de la gonarthrose et le rôle de l'**activité physique (Aqua n° 138)**. Les conférences ont montré que la douleur chronique reste un **syndrome multidimensionnel** et que l'efficacité du traitement repose sur des approches complémentaires.

Les conférences sur aquae-officiel.fr

E-SANTÉ

DIAGNOSTIC DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR

La société **Diagnostik** a développé **Didok**, une plateforme d'aide au diagnostic des pathologies de ce système d'organes. Pour accompagner les professionnels de santé lors des **consultations**, faciliter l'accès à des **données scientifiques** sur chaque pathologie, optimiser le **parcours de soins** et permettre l'**autorééducation**.

SAUVER DES VIES

SAUV Life est une application gratuite destinée à prendre en charge et à sauver des personnes en **arrêt cardiaque** grâce à une **communauté de citoyens** à la disposition immédiate et une **géolocalisation** avec les secours avec un **dispositif intégré** aux **logiciels métiers** de **Samu**. Disponible à Paris, l'application s'étend en France.

EN BREF

SENSIBILISER AU CANCER ORL

L'association **Corasso**, qui soutient et informe les personnes touchées par un **cancer ORL rare**, a lancé, le 22 novembre, une campagne de sensibilisation

Quoi ma gueule ? diffusée sur les réseaux sociaux durant un an. Celle-ci s'articule autour de **16 témoignages** de personnes exposées à cette maladie qui représente environ **10 % des cancers ORL** afin de pallier les stigmatisations. L'autre objectif de l'association est de faire progresser la **recherche**, car il existe peu d'informations sur les cancers ORL rares. Spécialisés dans la prise en charge des séquelles cutanées des traitements du cancer, les **Grands Thermes de La Bourboule (63)** sont partenaires de l'événement et son directeur, **Joffrey Chalaphy**, a remis un chèque de 5 000 € à Corasso.

LYMPHOME MAMMAIRE ET IMPLANTS

Pour éviter la formation d'un **lymphome anaplasique à grandes cellules LAGC-AIM**, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (**ANSM**) préconise de favoriser des **implants mammaires à enveloppe lisse**. Depuis le 6 juillet, elle a confirmé ce risque en confortant la position de l'Institut national du cancer sur une surreprésentation des **prothèses texturées** dans les cas de **cancer**. La raison de cette pathologie suit la piste des **mécanismes immunologiques** intervenant lors du contact de la surface de l'implant mammaire avec des tissus. L'ANSM réclame l'attention des spécialistes au titre de **prévention**. Depuis le 21 novembre, elle a lancé un **appel à candidatures** autorisant tout citoyen à être auditionné et, les **7 et 8 février 2019**, un **avis du comité d'experts** est attendu.

EN BREF

PROJET DE CENTER PARCS À ROYBON

Le 21 novembre, le **Conseil d'État** a cassé un arrêt de la cour d'appel administrative de Lyon (69) qui avait annulé, en 2016, une **autorisation préfectorale** délivrée à **Pierre & Vacances** pour la construction d'un **Center Parcs** à **Roybon** (38). Cette décision est due à une erreur de droit commise par la cour qui n'aurait pas confronté l'autorisation du projet avec l'ensemble des objectifs fixés par le **schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux**. La cour d'appel va donc devoir à nouveau se prononcer sur ce projet lancé en 2007 et qui, depuis, fait l'objet de batailles judiciaires. Cette annonce tombe le même jour que la publication des résultats annuels de Pierre & Vacances, soit - **45,9 M€** nets, le groupe touristique enregistrant des pertes depuis sept ans.

L'ACTIVITÉ THERMALE EXAMINÉE EN OCCITANIE

La Chambre régionale des comptes d'Occitanie a publié, le 26 juillet dernier, un rapport examinant les comptes et la gestion de la région Occitanie.



Vue de Caulhère © DR

Le document aborde les exercices 2011 et suivants. L'administration s'est intéressée à la politique thermique menée par le **Conseil régional**. Le rapport, structuré en **trois phases**, s'arrête d'abord sur la **stratégie** de la politique thermique pour ensuite exposer les actions de **soutien** au thermalisme et la portée de la **politique thermique** régionale. En guise d'introduction, il resitue l'Occitanie comme étant la **première région thermique** de France, avec **29 stations** et plus de **186 700 curistes** en 2016, représentant **31,6 %** du volume national. Entre 2011 et 2016, la **fréquentation touristique** dans les stations a atteint, en moyenne, près de **3,5 millions de nuitées** par an, soit **6,6 %** des nuitées.

STRATÉGIE

Le rapport expose les orientations suivantes : améliorer la qualité et la **maîtrise de l'eau**, poursuivre la **diversification** de la filière avec le **thermoludisme** et la **remise en forme**, développer la **notoriété** des stations et la qualité des prestations afin de conquérir de nouveaux marchés. Le potentiel de la **clientèle internationale**, encore peu développée par la région, qui représente un **levier de croissance**, est également considéré. Une absence de stratégie sur la **pérennité des projets** thermaux et leur impact sur les équilibres territoriaux est enfin notée.

ACTIONS DE SOUTIEN

Le document fait apparaître une offre thermique régionale morcelée dans les vallées et qui doit être mieux coordonnée. D'où la nécessité de mettre

en place une **gouvernance fédératrice** avec une évaluation continue des actions. Concernant les financements engagés, la Région a soutenu **62 dossiers** à hauteur de **16,8 M€** sur un total d'investissements de **88,7 M€ HT**. Elle a aussi apporté une aide de **271 051 €**, ajoutée aux **3,4 M€** du CRT pour une campagne de communication **Eaux essentielles**. Parmi les autres actions, le rapport aborde la **formation professionnelle**, la **desserte** des stations thermales, les travaux de **valorisation énergétique**, et souligne l'importance de faire émerger des **modèles** de développement **multisaisonniers** et **durables**.

IMPACT

Le rapport indique que l'impact des actions régionales reste à évaluer. Selon le schéma régional de 2007, **45 M€** de CA ont été générés par le thermalisme en ex-Midi-Pyrénées et **96 M€** en ex-Languedoc-Roussillon (2011). La Région ambitionne de créer une **cellule de veille**, à l'instar de **Réseau Veille Tourisme au Québec**, qui serait animée par le CRT dans une démarche d'**innovation** en matière d'**observation** et d'**intelligence économique**.

Le rapport sur aquae-officiel.fr

À RETENIR

La politique thermique en Occitanie concerne la promotion, la durabilité, la synergie en réseaux et l'ouverture de marché.

Vous recherchez une secrétaire médicale ?

Gratuitement, CULTURE ET FORMATION vous aide à trouver votre future collaboratrice

- Culture et Formation est spécialisée dans la formation de secrétaire médicale depuis 35 ans.
- Nous vous envoyons des CV de secrétaires médicales bien formées et motivées, quelle que soit votre région, en CDD, en CDI ou en stage.

N'hésitez pas à nous consulter :
 par mail : offre.emploi@culture-formation.fr
 ou par téléphone : 03 27 32 56 37
www.culture-formation.fr

Culture et Formation
 Centre Privé d'Enseignement à Distance soumis au contrôle pédagogique de l'Etat.

OFFRE D'EMPLOI

CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL

H/F DEUX MÉDECINS THERMAUX

Les Thermes de Bains les Bains, au cœur de la commune de la Vège les Bains, sont à la recherche de deux nouveaux médecins thermaux (avec possibilité d'exercice de la médecine générale) pour la saison 2019 et les années à venir.

Les Thermes de Bains-les-Bains, station thermale de la Chaîne Thermale du Soleil, bénéficie d'un cadre naturel privilégié à 30 km d'Epinal dans le département des Vosges.

Deux orientations thérapeutiques :
 - La rhumatologie
 - Les maladies cardio-artérielles

Des programmes complémentaires en fibromyalgie, en gonarthrose, en hypertension, et de l'activité physique adaptée, viennent compléter la prise en charge globale de nos curistes.

Les conditions d'installation avantageuses pourront vous être communiquées indépendamment de cette annonce

Informations complémentaires :
 Une maison pluridisciplinaire médicale ouvrira ses portes en 2019 au cœur de la commune de la Vège les Bains.

www.medecinthermal.com/medecin-thermal-bains-les-bains (descriptif et profil de poste)
www.chainethermale.fr/bains-les-bains

Contact : Jean-Michel MASSET
Jean-michel.masset@chainethermale.fr - Tél : 07 77 23 16 44

ARRHES ET ACOMPTE

L'avance versée par un curiste à un établissement thermal représente des **arrhes** et non un acompte, selon la **Cour de cassation**, qui jugeait en septembre un litige opposant un curiste et les **thermes de Nérès-les-Bains** (03). Cette situation est née de la fermeture des thermes, en 2013, à la suite d'un **arrêté préfectoral** dû à la présence de bactéries, certains séjours n'ayant pu être assurés. Après son annulation, un client a demandé des **dommages et intérêts** au motif qu'il avait payé un **acompte**. Cependant pour la Cour, le versement initial ne peut être qualifié ainsi. Pour ces contrats, sauf spécification, le règlement effectué d'avance se fait sous forme d'arrhes. Cela implique que les deux parties peuvent se retirer du contrat avec, pour le professionnel, l'obligation de rendre le double de l'avance en cas d'**annulation**.

L'arrêt sur aquae-officiel.fr

PALINDROME
EDITION

GROUPE PROFESSIONNEL SANTE Classifieds

VOUS RECRUTEZ ?

Découvrez notre offre d'annonces «Emplois Santé» dans Le Quotidien du médecin, Le Généraliste & Aquae Print - Web - Réseaux sociaux

LE QUOTIDIEN DU MEDECIN
www.lequotidienmedecin.fr

le Generaliste

AQUAE
L'OFFICIEL DE L'EAU SANTÉ & BIEN-ÊTRE

01 73 28 13 07
contact-classifieds@gpsante.fr

LA MAGIE EST PARTOUT...
SURTOUT DANS
NOS COLLECTES ★ !

AB- O+ A+ B+ O- B+ AB-

Partagez votre pouvoir,
Donnez votre sang !

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
De donner avec patients

f t YouTube in Instagram

dondesang.efs.sante.fr

BOUCLAGE
DERNIERES DATES

Comme son nom l'indique

L'OFFICIEL

du

thermalisme

- NOUVELLE EDITION -
PARUTION JANVIER 2019

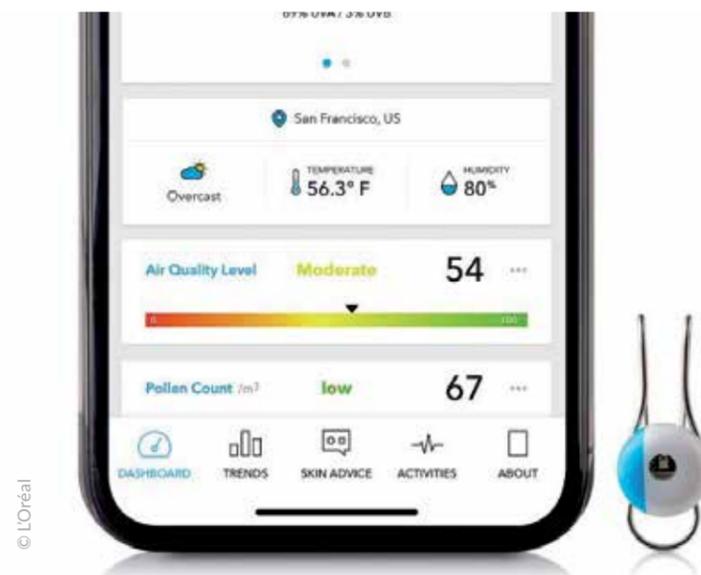
www.officiel-thermalisme.com

mac En partenariat avec LE QUOTIDIEN DU MEDECIN

INNOVATION

UN CAPTEUR DANS LA PRÉVENTION DES UV

L'Oréal, grâce à sa marque La Roche-Posay, et Apple lancent un capteur sans fil mesurant les UV et une application pour prévenir leurs méfaits.



Le 14 novembre, aux États-Unis, les deux multinationales ont annoncé la mise en vente de **My Skin Track UV**, un capteur de haute précision capable d'analyser les **rayons UVA** et **UVB** qui sont respectivement responsables, pour la peau, du **vieillessement** et des **carcinomes** ou **mélanomes**. Ce capteur permet à son utilisateur, via une application dédiée, d'être alerté sur les risques de **dommages cutanés** dus au soleil.

UNE TECHNOLOGIE EN DÉVELOPPEMENT

Les premières ébauches de cette innovation ont été présentées par L'Oréal en 2016. Issu du laboratoire **Tech Incubator** du groupe français, le capteur **My Uv Patch** est apparu pour la première fois cette année-là. L'accessoire avait la forme d'un autocollant qui mesurait les UV et était distribué gratuitement. En janvier 2018, L'Oréal a présenté un **prototype de capteur, UV Sense**, avec la forme d'un sticker d'ongle pour contrôler l'exposition aux UV et permettre, à l'aide d'une application, de connaître le temps passé au soleil. Enfin, la dernière évolution en date, **My Skin Track UV**, est une pince clipsable conçue par le designer industriel **Yves Béhar**.

SON FONCTIONNEMENT

Ce dernier capteur, de 12 mm sur 6 mm, a été développé avec l'université Northwestern, aux États-Unis. Celui-ci fonctionne en centralisant la lumière du soleil à travers un écran où les UVA

sont détectés par un **capteur LED**, puis stockés dans un **condensateur**. Ensuite, les données sont transmises via la technologie NFC à un téléphone possédant l'application dédiée. Cette technologie, fondée sur des composants passifs, permet de ne pas avoir à recharger le capteur et de pouvoir traiter les données de manière continue. Une fois les données d'UVA collectées, un **algorithme breveté** par L'Oréal calcule l'exposition aux UVB, directement impliqués dans les coups de soleil. Les données sont ensuite croisées avec les **taux de pollution**, de **pollen**, d'**humidité** et la température est obtenue par la **géolocalisation** du téléphone.

L'application va ainsi pouvoir, par un système de recommandation, présenter les **métriques** sur l'**exposition de la peau** et soumettre des **conseils individualisés** sur les comportements à adopter pour préserver le **derme**. Les produits de La Roche-Posay seront suggérés comme soin possible et proposés directement à la vente depuis l'application.

À RETENIR

Grâce à une combinaison capteur-algorithme, L'Oréal donne accès à tous à la **médecine préventive**, tout en proposant une nouvelle manière de vendre des soins.

FN BREF

DÉVELOPPEMENT HÔTELIER TRIPTWIN

Plateforme de réservation d'hôtels, la startup **Triptwin** permet une **personnalisation** instantanée de la demande selon les centres d'intérêts et les profils des utilisateurs. Déclinée en **application mobile**, Triptwin propose 3 à 5 établissements par recherche, grâce à un algorithme conçu par ses cofondateurs **Camille Gersdorff** et **Xavier Rambaud**. Ces derniers souhaitent disposer d'un portefeuille de 1 000 hôtels d'ici 3 ans.

RÉCOMPENSE POUR LES THERMES MARINS DE SAINT-MALO

En novembre, les **Thermes marins de Saint-Malo** (35) ont reçu le Prix du produit le plus innovant pour son **Sérum Éclat Or & Caviar**, à l'occasion des **French Cosmetics Awards 2018** tenus à Hong Kong, lors du salon **Cosmoprof Asia**. Extraits d'or et de caviar, collagène marin et acide hyaluronique entrent dans sa formulation, pour un effet illuminant et hydratant.

AMÉNAGEMENT ÉCORESPONSABLE

La société allemande **Magna Glaskeramik** produit un matériau entièrement en **verre recyclé**, le **Glaskeramik®**, créé à partir de déchets de verres. Conçu pour des applications en intérieur et en extérieur, son procédé de fabrication repose sur une cristallisation aléatoire du verre jusqu'à l'obtention d'une profondeur et d'un aspect translucide. Le GlasKeramik a été sélectionné pour équiper la salle de bain de la **Senses room**, imaginée comme une chambre d'hôtel du futur pour l'accessibilité, lors du salon EquipHotel, du 11 au 15 novembre à Paris.

FEMTEC 2018



Le **71^e congrès de la Fédération mondiale de l'hydrothérapie et de la climatothérapie** s'est tenu du 30 octobre au 4 novembre en Géorgie, réunissant **23 pays** autour des nouveaux soins santé, du développement et du tourisme durable. Le renouveau du **thermalisme géorgien** y a été mis en avant. D'ici à 2024, une augmentation de **450 000 emplois est annoncée** dans le secteur dédié aux soins personnels, qui se verra confirmée par le développement des délégations de centres thermaux.

EUROPE

MARQUE DE L'UE

Le 25 octobre, le **Tribunal de l'UE (TUE)** a annulé une décision de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle **EUIPO** sur l'enregistrement de la marque **Devin** pour la société **Devin AD**. Le TUE affirme la validité de Devin, nom d'une ville bulgare, comme **marque de l'UE** pour désigner des **eaux minérales** en jugeant que le nom géographique d'une station constitue une marque valable d'eau minérale disponible pour la **promotion du tourisme** et à titre de signe distinctif.

CITÉ THERMALE AU QUÉBEC



Förena est un **projet de station thermale** qui prendra place au pied du **Mont-Saint-Bruno** (Québec) dès l'été 2019. Étendue sur près de **60 000 m²**, elle sera construite en deux phases. La première représente un financement de plus de **8 M€**. À terme, ce sont près de **39 M€** qui seront investis. Le projet

comprendra un restaurant et un hôtel. Cette cité thermale deviendra la troisième du groupe québécois **Skyspa**, qui détient aussi le **Spa Nordic Station**, à Magog (Québec).

AMÉRIQUE

NOUVEAU SPA HILTON

Le complexe hôtelier du groupe **Hilton**, le **Waterfront Beach Resort**, situé à Huntington Beach (Californie) a ouvert un nouveau spa côtier, le **Drift**, qui s'étend sur **743 m²**. Il comprend **9 salles de soins**, des salons, des **bains à remous** et des hammams. Les soins sont élaborés à base de **produits naturels**. Parmi les traitements signatures du spa : le massage aux pierres de **sel de l'Himalaya**. Un bar à thé et à jus complète les installations.

SIX SENSES AU CAMBODGE



Le groupe hôtelier poursuit son expansion via l'ouverture, le 1^{er} décembre, d'un resort sur une île située au sud du Cambodge : le **Six Senses Krabey Island**. Il dispose de **40 villas** avec, notamment, un circuit fitness en extérieur et un spa.

Ce dernier comprend une salle de sport, un pavillon de yoga sur le toit, une salle de méditation et un bar où les clients peuvent créer leurs propres produits de beauté. Des **programmes bien-être** et détox sont proposés.

ASIE

SOURCE THERMALE AU VIÊT NAM

Le 17 octobre, le **Comité populaire de la province de Phu Yên** et l'**ambassade de Hongrie** au Vietnam ont organisé un séminaire scientifique intitulé **Orientations pour exploiter l'eau thermale à Phu Yên**. La Hongrie, où cette ressource est valorisée, a manifesté son soutien pour l'utilisation de cette station afin de mettre au jour son potentiel touristique et d'apporter des soins à la communauté. Phu Yên dispose de **5 points d'eau thermale**, pouvant atteindre 70 °C.

HABITAS EN NAMIBIE



En novembre, un milliardaire russe, **Rashid Sardarov**, s'est associé à la chaîne hôtelière américaine **Habitas** pour construire le premier hôtel du groupe en Afrique. Ce projet doit s'achever en 2019. L'objectif est de convertir un

terrain en une réserve naturelle abritant un hôtel de 40 chambres, un **spa écoresponsable** et un centre événementiel. La société de Sardarov a décidé d'investir **un milliard de dollars** pour le développement du tourisme en Namibie.

AFRIQUE

MARRIOTT VISE L'AFRIQUE

Le groupe hôtelier américain, actuellement présent dans **21 pays africains**, poursuit son développement sur ce continent, à l'instar du groupe **AccorHotels** et de **Hyatt Hotels**. Il prévoit d'augmenter sa **capacité hôtelière de 50 % d'ici à 2023** au **Ghana**, au **Kenya**, au **Maroc**, au **Mozambique** et en **Afrique du Sud**. Début octobre, Marriott a annoncé avoir signé des accords avec des partenaires pour **cinq nouveaux hôtels** dans ces pays afin de disposer de plus de 200 hôtels dans les 5 prochaines années.